

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS DU COMITE

Convocation du 13 janvier 2011

Séance du 25 janvier 2011

Compte rendu affiché le 14 février 2011

Président : Jean Paul COLIN

Réf : JPC/ 2011-03

Nombre de délégués en exercice	: 32
Nombre de délégués présents	: 20
Nombre de délégués votants	: 23
dont nombre de pouvoirs	: 3

Présents : MM. Colin, Paumatho, Ferber, Malaval, Devard, Rousseau, Guimet, Mme Revel, MM. Chotard, Laporte, Gléréan, David, Bouché, Suchet, Dutertre, Bouju, Germain, Guezet, Ollivier, Gojon

Absents représentés : Mme Cardona, MM. Chosset, Pérardel

Absents excusés : MM. Seigner, Heyraud

Absents : MM. Auroy, Berrucaz, Billy, Castanier, Kremer, Soudarin, Vezzola, Tauveron

Objet : recrutement chargé de mission pour l'accompagnement à la création d'entreprises

Jean Paul COLIN, Président du Syndicat de Communes de l'Aménagement, du Développement et de la Promotion des Ressources Industrielles et de l'Emploi du Territoire Saône Mont D'Or - ci-après désigné S. C. Saône Mont d'Or, rappelle au comité que lors du conseil du syndicat du 15 décembre 2010, l'internalisation du poste d'accompagnement à la création d'entreprises a été abordée. Monsieur le Président souligne que le Syndicat de Communes du Territoire Saône Mont d'Or a une politique en faveur de la création d'entreprises depuis 1997, celle-ci repose à la fois sur l'animation et la gestion de la pépinière d'entreprises et sur la mise en place d'un guichet unique territorial afin d'accompagner tout porteur de projet.

Le chargé de mission sera sous la responsabilité de la directrice du syndicat de communes.

Les missions principales du chargé de mission seront les suivantes :

- **Accompagner individuellement et de façon personnalisée les porteurs de projet**

L'élaboration de leur projet : cohérence homme/projet,

Leur étude de marché,

La programmation financière prévisionnelle de leur activité,

Le choix des statuts juridiques et régimes fiscaux et sociaux,

Constitution de dossiers de demandes de financement (RDI, ADIE ...)

Présentation des dossiers candidats au comité de sélection pépinière.

- **Assurer le suivi post-cr ation des entreprises h berg es en p pini re jusqu'  3 ans**

Accompagner le cr ateur dans le d marrage de son activit ,
Accompagner l'entrepreneur dans la mise en place d'outils, tableaux de bord (activit  commerciale, tr sorerie...) pour le suivi de son activit ,
Evaluer l' tat d'avancement de l'entreprise et aider l'entrepreneur   avoir une vision objective de son activit  et de son d veloppement,
R pondre aux sollicitations,  couter, cerner,  tudier, faire prendre conscience des r alit s  conomiques,
Organiser et g rer le suivi de l'accompagnement, r daction de synth se.

- **Organiser et coordonner des  v nements et actions collectives de promotion de nos outils**

Organiser l'accueil et l'information des candidats   la cr ation d'entreprise,
Animer des r unions d'informations,
Participer   la r flexion et   la capitalisation interne pour l' laboration d'outils et pratiques sp cifiques   notre structure,
D velopper et maintenir des relations et partenariats avec les structures en charge d'accompagner  galement la cr ation d'entreprise (r seaux LVE, RPRA ...),
Etablir et maintenir les outils de gestion et de suivi des diff rentes activit s.

Les comp tences professionnelles attendues sont :

Exp rience

Une exp rience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'accompagnement de projet

Connaissances et comp tences

Formation sup rieure (bac +3/4 selon l'exp rience) en  conomie, finance, gestion, commerce...

Comp tences solides en mati re de gestion financi re d'entreprises et d'expertise dans le montage du business plan,

Comp tences dans le secteur de la cr ation d'entreprises,

Exp rience dans la conduite d'entretien en face   face,

Bonne connaissance des acteurs du d veloppement  conomique local et plus particuli rement de la cr ation d'entreprises

Aptitudes et Qualit s

Aptitudes relationnelles et capacit  d' coute (communiquer, informer, dialoguer)

Ecoute, reformulation, approche globale de la personne

Esprit de synth se et d'analyse

Dynamisme, force de propositions, cr ativit 

Sens du travail en  quipe

Organisation, autonomie, disponibilit 

Ce recrutement fera l'objet d'un contrat   dur e d termin e de 3 ans.

Il pr cise que le poste ainsi propos  est ouvert   tout candidat de la Fonction Publique Territoriale correspondant au profil recherch .

Il note que, compte tenu du profil particulier du poste ainsi ouvert, et dans le cas d'un échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire de la Fonction Publique Territoriale, le Comité s'autorise à recourir à l'embauche d'un contractuel de droit public afin de pourvoir ce poste.

Il précise que la création de ce poste devra faire l'objet des procédures légales de publicité et de déclaration de poste auprès notamment du Centre de Gestion de la Fonction Publique.

Il mentionne que dans le cas de l'embauche d'un contractuel de droit public, la rémunération mensuelle de cet agent pourra être assise sur le niveau défini par l'indice brut 725 (indice majoré : 600),

Il note que l'horaire hebdomadaire lié à cet emploi est de 1607 heures par an et que le régime des congés dont bénéficiera l'agent du syndicat est celui décrit par le décret 88-145.

Le Comité,

- **Oui** l'exposé de Monsieur le Président,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales dans sa partie réglementaire,
- **VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- **VU** le décret n° 85-1076 du 9 octobre 1985 et 88-145 du 15 février 1988 modifiés,
- **VU** les statuts du Syndicat de Communes de l'Aménagement, du Développement et de la Promotion des ressources industrielles et de l'Emploi du Territoire Saône Mont d'Or
- **Accepte** à l'unanimité le recrutement par le Syndicat d'un chargé de mission pour l'accompagnement à la création d'entreprises dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 3 ans,
- **Précise** que le poste ainsi proposé est ouvert à tout candidat de la Fonction Publique Territoriale correspondant au profil recherché.
- **Note** que, compte tenu du profil particulier du poste ainsi ouvert, et dans le cas d'un échec de la procédure de recrutement d'un fonctionnaire de la Fonction Publique Territoriale, le Comité s'autorise à recourir à l'embauche d'un contractuel de droit public afin de pourvoir ce poste.
- **Précise** que les crédits nécessaires correspondants seront inscrits au chapitre 012 du budget du syndicat,
- **Autorise** Monsieur le Président du Comité à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Ainsi fait et délibéré à Genay,
Le 25 janvier 2011
Pour copie conforme
Le Président du Comité**

LE PRESIDENT DU COMITE

Signé Jean Paul COLIN

Arrêté certifié exécutoire, compte tenu :

- de la transmission en Préfecture, le 16 février 2011

- de la publication du 16 février 2011